

LES CIGOGNES

BULLETTIN COMMUNAL

JUILLET 1979

N° 2



SHIRPOUYE



(A) NOBEL

LE MOT DU MAIRE

Au cours du printemps dernier, vous avez fait plus ample connaissance avec le premier numéro du " Bulletin Communal de St.Hippolyte ".

A l'analyse des commentaires ayant suivi cette première parution, sa présentation et surtout son contenu vous ont agréablement surpris.

Je transmets vos compliments aux membres de notre Comité de rédaction qui, malgré leur modestie, les acceptent à titre d'encouragement.

Déjà ils vous soumettent dans ce deuxième numéro d'autres articles qui sauront capter votre intérêt...

Ce numéro vous parvient en pleine saison touristique, en période de vacances pour les uns, en période d'intense activité pour les autres.

De par le fleurissement auquel la grande majorité d'entre vous a spontanément contribué, notre ville restera un excellent souvenir de vacances pour tous les touristes de passage et surtout pour ceux qui auront choisi notre cadre comme lieu de séjour.

Vos efforts avaient tellement impressionné le jury intercommunal que nous avons failli partager la première place, ex-aequo, avec Ribeauvillé. Quelques zones d'ombre subsistent encore, espérons qu'elles disparaîtront l'année prochaine.

En conclusion, je vous demande de réserver un bon accueil à ce bulletin et vous souhaite de passer d'agréables vacances 1979...

Robert HERTFELDER

DAS WORT DES HERN MAIRE

Im Laufe des vergangenen Frühjahrs habt Ihr nähere Bekanntschaft mit der ersten Nummer des " Bulletin Communal de St.Hippolyte " machen können.

Die Zusammenfassung der Meinungen, welche diese erste Ausgabe ausgelöst hat, gestattet es anzunehmen, dass ihre Darstellung und besonders ihr Inhalt Euch angenehm überrascht haben.

Ich übermittle Eure Glückwünsche den Mitgliedern des Redaktionskomitees. Trotz ihrer Bescheidenheit werden sie dieselben als Ermutigung entgegennehmen.

Und schon unterbreiten sie Euch in dieser zweiten Nummer weitere Artikel, die Euer Interesse fesseln dürften...

Die Ausgabe wird Euch mitten in der Touristenperiode zugestellt, in der Ferienzeit für die Einen, in einer Zeit intensiver Tätigkeit für die Anderen.

Durch den Blumenschmuck, an dem die grosse Mehrzahl unter Euch aus eigenem Antrieb mitgewirkt hat, wird unsere Stadt bei allen durchreisenden Touristen und besonders bei denen, die St.Hippolyte als Aufenthaltsort ausgewählt haben, ein vorzügliches Ferienandenken hinterlassen.

Eure Bemühungen haben das interkommunale Jury derart beeindruckt, dass wir beinahe, bei gleicher Wertung, mit Ribeaupillé den ersten Platz geteilt hätten. Es verbleiben noch einige Schattenstellen; hoffen wir, dass sie im kommenden Jahr verschwinden werden.

Abschliessend bitte ich Euch, diesem Bulletin einen freundlichen Empfang gewähren zu wollen und wünsche Euch, angenehme Ferien 1979 zu verbringen.

Robert HERTFELDER

L'HISTOIRE ETRANGE DE LA DALLE ARMORIEE DE L'HOTEL DE VILLE

Une dalle armoriée sculptée et polychromée dans la façade nord de la Mairie de Saint-Hippolyte, porte un très bel écusson qui éveille la curiosité des touristes. Il représente les armes des ducs de Lorraine (sous Charles III) et celles d'Olry de Widranges (Ulrich von Wittringen 1566). Ces dernières sont figurées notamment par trois cygnes. L'origine de cet écusson était controversée; on crut pendant longtemps qu'il constituait un témoignage de reconnaissance des habitants de St.Hippolyte envers leur ancien bailli. La vérité est cependant un peu différente.

Olry de Widranges était le fils de Jean de Widranges, seigneur de Tanviller. En 1564 il fut nommé bailli et capitaine de St.Hippolyte, cumulant les fonctions de receveur des droits seigneuriaux et le commandant de la milice bourgeoise. Il était fier et ambitieux. De nombreux embellissements au château ducal (l'actuel collège Ste.Marie) et en ville étaient son oeuvre. Mais il avait un grand besoin d'argent...

Or, St.Hippolyte était alors une cité prospère et par conséquent souvent donnée en gage par les ducs à d'autres seigneurs, ce qui ne plaisait guère aux habitants. Ainsi en 1471, ils réunirent d'eux-même la somme pour permettre au duc de retirer le gage. Une ordonnance du duc Nicolas de Lorraine nous apprend "qu'en reconnaissance de ce que les habitants de St.Hippolyte se sont cotisés à 1.050 florins pour aider le duc à racheter sa ville de St.Hippolyte, en raison de quoi les dits habitants ne seront plus imposés à l'avenir qu'à 100 florins".

Ils étaient également exemptés de différents tailles et charges etc...

L'arrestation d'Olry de Widranges

Et voilà que les habitants de St.Hippolyte adressèrent des plaintes contre Olry de Widranges au sujet de corvées et d'impôts su'il leur avaient imposé et auxquelles ils n'étaient pas tenus. En outre le bailli voulut racheter les droits des bourgeois, non en bons florins rhénans, mais en monnaie de moindre valeur. Le mécontentement des habitants fut grand et la révolte gronda à St.Hippolyte. En 1568 le duc Charles III fit faire une enquête sur place par François Mathieu, licencié à Charmes pour informations. Le fier de Widranges fut obligé de rendre le sceau et les clefs de la cité au prévôt, avant d'être incarcéré à Nancy. Ce fut un succès incontestable pour les bourgeois de St.Hippolyte.

Dans la capitale lorraine commença alors un long procès, qui fut très pénible pour le duc Charles III: d'une part il était reconnaissant à ses sujets pour leurs apports financiers, mais d'autre part, il ne voulait pas faire condamner un de ses hauts fonctionnaires sous peine de provoquer des réactions imprévisibles. C'est alors qu'un beau frère du bailli se porta garant pour celui-ci, qui fut libéré! Mais bientôt le garant en question retira sa caution (peut être à l'instigation des habitants de St.Hippolyte) et de Widranges réintégra sa prison.

Saint-Hippolyte (damals im Volksmunde Sankt-Bilt benannt) war nämlich früher eine blühende Stadt, die deshalb von den lothringischen Herzöge, die oft in Geldschwierigkeiten steckten, ganz einfach anderen Herren verpfändet wurde, was den St.Piltern nicht gerade zu passen schien. In einem Falle brachten sie selbst das nötige Geld zusammen, um das Pfand auszulösen und auch sonst halfen sie den Herzöge oft mit Geldmitteln aus. Eine Verfügung des Herzogs Nikolaus von Lothringen von 1471 besagt folgendes: "In Anerkennung der Tatsache, dass die Bewohner von St.Hippolyte 1.050 Gulden beigesteuert haben, um dem Herzog zu erlauben das Städtchen zurückzukaufen, sollen die Bewohner in Zukunft nicht höher als zu 100 Gulden besteuert werden". Sie wurden gleichfalls von verschiedenen Abgaben und Dienstleistungen entbunden.

Die Verhaftung des Wittringers

Nun aber richteten die St.Pilter an Herzog Karl III Klagen über Ulrich von Wittringen, den sie beschuldigten ihnen Steuern und Frondienste aufzubürden, zu denen sie nicht verpflichtet waren. Ausserdem wollte der Amtmann Rechte der Bürger zurückkaufen und zwar nicht mit guten rheinischen Gulden, sondern mit minderwertigerem Geld. Da kam er aber schief an. Der Wittringer war in St.Hippolyte bald ebenso verhasst wie früher Peter von Hagenbach, der Vogt Karl des Kühnen. 1568 liess Herzog Karl durch François Mathieu "Licencié" in Charmes, an Ort und Stelle Untersuchungen vornehmen. Der stolze Wittringer musste das Siegel und die Stadtschlüssel dem Schultheissen abgeben und wurde in Nancy in Haft genommen.

In der lothringischen Hauptstadt begann nun ein langer Prozess, der für die herzoglichen Dienststellen sehr peinlich war. Der Herrscher war ja seinen hiesigen Untertanen zu Dank verpflichtet, andererseits drohte die Bestrafung eines seiner hohen Beamten üble Nachwirkungen zu haben. Da hinterlegte ein Schwager des Wittringers, angeblich ein ungarischer Graf, eine Kaution und ersterer kam wieder auf freien Fuss. Doch bald wurde die Kaution zurückgezogen (vermutlich auf eine Intrige der St.Pilter hin) und der Amtmann kam wieder hinter Schloss und Riegel. Schliesslich verlief der ganze Prozess im Sande, denn der Angeklagte hatte sich sehr geschickt verteidigt. Er wurde nur seines Amtes enthoben und starb 1589 in Nancy. Doch das Andenken des Herrn von Wittringen blieb in St.Hippolyte lebendig und ist besonders seinen Nachfolgern gegenüber immer wieder in Erinnerung gebracht worden...

Dem Sieg der Bürger zum Andenken

Er hatte übrigens die herzogliche Burg, heute Collège Ste. Marie, instand setzen und verschönern lassen. Hier soll er auch 1566 das Wappen der Herzöge von Lothringen und darunter sein eigenes, mit seinem Namen, einmauern haben lassen. Die Burg wurde jedoch im Dreissigjährigen Krieg zerstört und erst gegen 1718, nach dem Pariser Frieden, unter Herzog Leopold, in aller Einfachheit wieder aufgebaut. Das Wappen und andere prächtige Verzierungen, fanden hier keinen geeigneten Platz mehr. Das in Stein gehauene Kunstwerk, von dem hier die Rede ist, wurde später in die Nordostmauer der Mairie eingesetzt. Als während der Revolution alle Wappen, die an die Feudalzeit erinnerten, verstümmelt oder vernichtet wurden, blieb dieses unversehrt, als Erinnerung des Sieges der Bürger über den angebliebenen Tyrannen...

Die Geschichte gibt jedoch Anlass zu einigem Nachdenken. War der Wittringer tatsächlich von den Bürgern besiegt worden, oder hatte ihm nicht deren Finanzkraft, die ihm selbst mangelte, den Gnadenstoss versetzt ?

Aus den Archiven von L.W

LE PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

La plupart des collectivités s'imposent actuellement de gros efforts pour établir des plans dont les noms déroutent un peu le grand public, grands schémas d'aménagement pour les régions urbaines ou des zones littorales, schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme (S.D.A.U.) pour les agglomérations urbaines, plans d'occupation des sols (P.O.S.) pour les communes.

Le but de ces différents plans: " Mettre de l'ordre et maîtriser le développement".

Le développement des villes et de nos communes, caractérisé par l'augmentation de la population, l'extension des milieux construits, implique un effort d'organisation, une discipline, des prévisions.

L'ensemble de ces règles du jeu doivent être écrites et contenues dans un document officiel; le plan d'occupation des sols (POS).

Le P.O.S. répond à quatre objectifs :

- organiser les zones urbaines pour les cinq ou dix prochaines années;
- protéger les zones naturelles;
- préparer la réalisation des équipements futurs;
- fournir une information juridique claire et complète.

Le P.O.S. garantit :

- la sécurité, à long terme, des exploitations agricoles,
- la pérennité des sites et paysages naturels qui n'ont aucune vocation urbaine,
- la limitation de l'urbanisme dans les zones de risque et de nuisance,

Depuis le 22 août 1969, notre ville disposait en fait de règlement d'un PLAN SOMMAIRE D'URBANISME.

Rendu inopérant en raison de l'évolution de St.Hippolyte, le Conseil Municipal a demandé la révision de ce document dans sa séance du 8 Juillet 1975 et a désigné les membres chargés de représenter la commune au sein du Groupe de Travail chargé de l'élaboration du P.O.S., soit :

MM. HUMBRECHT Charles
HERTFELDER Robert
MEYER Gérard
FAHRER Armand
KLEIN René

Par l'arrêté préfectoral du 10 décembre 1975, la révision du Plan Sommaire d'Urbanisme de St.Hippolyte a été ordonnée et l'établissement d'un POS a été prescrit.

Après les élections municipales du 1er avril 1977 M. KOEBERLE Jean rejoint le groupe de travail chargé de l'élaboration du P.O.S.

Le projet du P.O.S. a été examiné et approuvé par le Conseil Municipal le 21 avril 1978.

Enfin, après un ultime examen par toutes les Administrations intéressées, soit:

- La Direction de l'Equipement,
- La Direction de l'Agriculture,
- l'Architecte Départemental des Bâtiments de France,
- Le Trésorier Payeur Général,
- la Chambre d'Agriculture,
- la Chambre de Commerce,
- l' Office National des Forêts,
- l' Ingénieur des Mines,

auxquelles ont été associées:

- l' Action Sanitaire et Sociale,
- la Direction de Jeunesse et Sports,
- la Direction des Postes et Télécommunications,
- la Chambre des Métiers de Colmar,

le Plan d'Occupation des Sols de St.Hippolyte a été rendu public par arrêté préfectoral du 8 Janvier 1979.

Une fois rendu public, le P.O.S. est opposable à toute personne, publique ou privée, donc à l'Etat, à la Commune, aux propriétaires, aux constructeurs...

Le P.O.S. est aussi opposable aux déclarations d'utilité publique, qui précèdent les expropriations et dont l'objet doit être compatible avec ses dispositions.

Il s'applique aussi bien aux domaines publics qu'aux propriétés privées.

Le plan a tous ses effets dès qu'il est rendu public par arrêté préfectoral, mais il doit être approuvé dans les trois années qui suivent.

Comment utiliser le P.O.S. ?

Le POS peut être consulté:

- soit à la Mairie,
- soit à la Direction Départementale de l'Equipement,
- soit à la Préfecture.

Depuis la fin de la dernière guerre mondiale, l'histoire de l'urbanisme connut deux périodes au cours desquelles l'Etat a joué un rôle prédominant:

- la reconstruction,
- les Zones à Urbaniser par Priorité (ZUP)

La période actuelle dans laquelle nous sommes entrés depuis quelques années se différencie profondément:

- l'urbanisme fait appel à une variété bien plus grande de moyens juridiques et financiers,
- l'urbanisme repose sur une meilleure prise en compte des différents aspects économiques, sociaux, écologiques et humains,
- l'urbanisme actuel engage, de plus en plus, la responsabilité communale.

L'élaboration du P.O.S., affaire locale par excellence, qui concerne tout le territoire de la commune, qui intéresse tous les types d'occupation du sol, est l'affaire de nous tous.

Préparé en groupe de travail, il sera prochainement soumis à l'enquête publique. C'est au cours de cette phase d'élaboration que votre concours est requis, vos observations attendues. Une fois approuvé par le Préfet, ce plan sera définitif pour tous.

Assi je compte fermement sur votre collaboration qui pourra être exercée par une consultation approfondie des documents cernés au Secrétariat de votre Mairie dès que la période d'enquête publique sera ouverte.

Cette date vous sera communiquée par voie de presse et d'affichage.

R. HERTFELDER

Maire de St.Hippolyte

LES SOUVENIRS DU VETERAN

" En 1900, j'avais 9 ans... Les maisons de St. Hippolyte étaient encore tassées dans la ceinture des remparts et, dans la plupart des maisons, se serraient des ribambelles d'enfants. Mes parents en ont élevé sept! Beaucoup avaient leur chambre à coucher directement sous les tuiles. On n'était pas délicat, soyez-en sûr...

Au repas de midi, tout le monde se retrouvait autour d'une immense marmite et mangeait une soupe épaisse et nourrissante ou son assiettée de légumes; le soir, menu invariable: pommes de terre et lait de chèvre. La viande? une livre pour le dimanche, quand tout allait bien. Les fruits étaient ceux bien de chez nous, croqués à pleines dents en été, séchés au four pour l'hiver. A Noël, on recevait une orange ou une tablette de chocolat. Quelle fête!

Pas de grande variété dans les vêtements! Chez les adultes, les costumes de dimanche faisaient 20, 25 ans. Pour les enfants, on avait du solide et chaud, transformé, raccomodé, rapiécé jusqu'à la limite de l'usure. Les souliers, pour ceux qui disposaient de ce luxe, portaient souvent autant de "surcharges" que les culottes et je me souviens d'avoir vu le cordonnier ramasser au dépôt d'ordures du Forst des chaussures absolument hors d'usage pour récupérer d'ultimes centimètres carrés de cuir qu'il utilisait pour réparer des talons."

C'est Monsieur Emile BIRG, 88 ans, qui fait revivre ce passé encore si proche pour lui, si lointain pour nous, disparu déjà dans la nuit des temps. Sa mémoire est restée vive, son langage alerte. Un souvenir en éveille dix autres. Ses joues rosissent. On sent chez lui comme la nostalgie de ce temps où la vie était bien dure pour beaucoup, mais où l'on était heureux quand même.

Laissons-le parler !

" Vous savez, il ne fallait pas tomber malade, ni avoir d'accident! Le médecin le plus proche était à Sélestat et quand on l'appelait, il venait par le train. Il s'occupait aussi bien des pneumonies que des bras cassés. L'hôpital était loin et cher et l'on n'avait pas idée d'un remboursement par la Sécurité Sociale. Les Caisses de maladie, cela n'existait pas, pas plus d'ailleurs que les Caisse d'Allocations Familiales. Le Docteur prescrivait des tisanes et des sirops "Maison", des compresses chaudes ou froides, des "frictions" à l'eau-de-vie, des cataplasmes à la moutarde, car la pharmacie était aussi inaccessible aux habitants des villages que l'Hôpital.

La scolarité s'achevait à 13 ans pour les filles, à 14 pour les garçons. Ces derniers restaient à la maison pour travailler avec leur père ou faire des journées chez les propriétaires plus importants. Ils y gagnaient jusqu'à 1 mark par jour (1,25 Fr) pour 11 h. d'ouvrage ! Les filles allaient aider aux travaux de ménage ou gardaient les enfants dans les familles plus aisées, ou bien même étaient mises "en place" dans les villes proches. Leurs employeurs exigeaient un travail sérieux, souvent pénible; le logis et le couvert étaient assurés, mais le salaire souvent minime et le congé hebdomadaire réduit à quelques heures de détente. Par contre, la plupart de ces jeunes filles devinrent d'excellentes ménagères et de parfaits cordons-bleus.

Moi, continue Monsieur BIRG, j'entrai en apprentissage chez un serrurier de Ribeauvillé. Mon père lui versa 150 Marks pour mes trois ans; c'était la règle! Naturellement je n'avais droit à aucun salaire. Mais, la première année, je recevais tous les dimanches 30 pfennigs (40 centimes) d'argent de poche, qui montèrent à 1 mark (1,25Fr) la troisième année. J'ai eu un maître excellent, qui tenait avant tout à m'apprendre parfaitement mon métier; jamais il n'a profité de ma situation d'apprenti pour me faire travailler dans ses vignes ou garder ses bébés!"

Dans les villages du vignoble, les habitants étaient vignerons ou artisans, ou les deux. Chacun avait au moins son lopin de vigne, un champ, un pré, et, comme bétail, deux, trois chèvres, rarement une vache. Avec les journées de travail occasionnel dans les exploitations plus importantes (11 heures par jour, salaire journalier 2,50 Marks ou 3,20 Fr) quelques hectolitres de vin à vendre (en année favorable!), un gros tas de pommes de terre à la cave et le lait des chèvres, la subsistance était assurée et l'on était satisfait. Les artisans (tonneliers, comme le père de M. Birg, charrons, menuisiers, forgerons, cordonniers etc.) disposaient d'un revenu un peu plus confortable, du moins dans les bonnes années. Les gens avaient l'habitude de régler leurs factures après la vente de leur vin; quand ils n'avaient rien à vendre, l'artisan patientait, et vivait sur ses réserves. Certaines dettes seraient ainsi, paraît-il, absolument tombées dans l'oubli...

Comment on se déplaçait? A pieds, tout simplement! Sélestat, aller et retour, Ribeauvillé, Lièpvre, aucun problème. Départ à l'aube, retour dans la matinée même, parfois l'après-midi, parfois, si l'on avait fait de "mauvaises rencontres", au cours de la nuit suivante. Monsieur Birg père offrit à son fils, pour se rendre au travail à Ribeauvillé, un vélo d'occasion qui coûta 30 marks. Quel "creux" c'était! Heureusement que le jeune Emile était du métier et savait entretenir son bolide. Un vélo neuf, par contre, coûtait 100 marks et constituait pour son propriétaire un évident signe extérieur de richesse, même s'il était payé par mensualités comme cela se pratiquait déjà au début de ce siècle.

En parlant "moyens de locomotion", Monsieur Birg se souvient de la première auto qui fit son apparition à St. Hippolyte vers 1905. Elle était la propriété d'un épicier de Bergheim qui venait livrer de la marchandise. Le véhicule avait quatre places: deux devant, deux derrière. Le volant se dressait au milieu, sur un pied vertical et le conducteur devait surveiller sa route en visant entre les deux passagers de l'avant qui, d'ailleurs, étaient assis regardant vers l'arrière. Cet ancêtre roulait à la même vitesse qu'un bon vélo, crachant le feu et pétaradant dans les ornières de l'actuelle Route du vin. Un jour, à la sortie de St. Hippolyte, la machine refusa de s'arrêter comme son maître l'aurait voulu; il dut la faire virevolter dans le parc Walter jusqu'à épuisement du carburant!

Le flot de souvenirs de M. Birg ne tarit pas: de bons et de moins bons, de pénibles parfois. Mais le narrateur semble n'en avoir gardé que les meilleurs côtés. Oui! malgré tout on était jadis content de son sort. Après les jours de peine, les soirs d'été on se retrouvait entre voisins sur les bancs devant les maisons, ou, aux veillées d'hiver sous la lampe à pétrole, écoutant les récits des vieux, chantant, riant, retrouvant dans cette amitié le courage pour la lutte du lendemain.

ERINNERUNGEN VON ANNO DAZUMAL

" 1900 war ich 9 Jahre alt ...

" Die Häuser von St. Hippolyte waren noch innerhalb der Stadtmauern zusammengedrängt und in den meisten Häusern wimmelte es von Kindern. Meine Eltern haben sieben aufgezogen. Viele davon hatten ihr Schlafzimmer direkt unter den Ziegeln. Man war damals nicht so verzärtelt! "Zum Mittagessen gab es eine gute, nahrhafte Suppe oder einen grossen Teller Gemüse; am Abend regelmässig "Gschwellti" und Ziegenmilch.-Fleisch? am Sonntag manchmal ein Pfund! Als Obst kannten wir nur Äpfel, Birnen, Nüsse, Kirschen und alle möglichen Beeren, solche, die man heute gar nicht mehr anschaut. Orangen gab es nur an Weihnachten - eine pro Kopf !

" Keine grosse Abwechslung in den Kleidern. Bei den Erwachsenen hielt ein Sonntagskleid 20 und 25 Jahre. Für die Kinder gab es nur eine Regel: solid und warm: es wurde geändert und geflickt bis zur absoluten Abnutzung. Die Schuhe hatten soviel Flicke als die Hosen, und ich weiss noch, dass der Schuhmacher auf dem "Raum" vollständig unbrauchbar gewordenen Schuhzeug auflas, um noch einige Quadratzentimeter Leder herauszuschneiden, die zum Renovieren der Absätze dienten.

So spricht M. Emile BIRG, 88 Jahre alt, von dieser Vergangenheit, die für ihn noch so lebhaft ist. Sein Gedächtnis ist hell geblieben, seine Sprache lebhaft. Eine Erinnerung weckt zehn andere. Innere Erregung rötet seine Wangen. Man spürt bei ihm wie ein geheimes Sehnen nach dieser Zeit, wo trotz des harten Lebens man doch zufrieden war.

" Wissen Sie, krank durfte man nicht werden! oder einen Unfall haben. Der nächste Arzt wohnte in Sélestat, und wenn man ihn rief, musste er mit dem Zug kommen. Er behandelte sowohl Lungenentzündungen als Beinbrüche. Das Spital war weit und teuer und von Krankenkassen hatte niemand eine Ahnung -nebenbei gesagt, auch nicht von Kinderzulagekassen. Der Doktor verschrieb Haustee oder Sirup, heisse oder kalte Wickel, Einreiben mit Drusenschnaps, Senfpflaster usw...Denn die Apotheke war für die Dorfbewohner so unerreichbar wie das Spital.

" Aus der Schule kamen die Mädchen mit 13, die Buben mit 14. Letztere blieben daheim, um dem Vater zu helfen, oder sie verrichteten in grösseren Winzerbetrieben Gelegenheitsarbeiten. So konnten sie für 11 Stunden Tagewerk bis 1 Mark verdienen. Die Mädchen mussten die jüngeren Geschwister hüten, der Mutter an die Hand gehen oder bei Nachbarn im Haushalt mithelfen. Oft gingen sie in die nahen Städte an einen "Platz"; Kost und Zimmer waren dort gesichert, auch einen kleinen Lohn gab es. Aber die "Gnädigen" waren nicht immer so bequem und die Ruhetage schrumpften auf einige Ruhestunden am Sonntag zusammen. Es muss jedoch zugegeben werden, dass viele Mädchen gute Hausfrauen und perfekte Köchinnen wurden.

"Ich selbst", so erzählt Monsieur Birg weiter, "kam in die Lehre zu einem Schlosser in Ribeauvillé. Mein Vater musste für meine Lehrzeit 150 Mark bezahlen, wie es das Gesetz damals vorschrieb. Auf Lohn hatte ich kein Anrecht. Im ersten Jahr erhielt ich jeden Sonntag 30 Pfennig, die bis im dritten Jahr auf 1 Mark aufgebessert wurden. Ich hatte einen sehr guten Lehrmeister, der daran hielt, aus mir einen perfekten Handwerker zu machen. Nie hat er mich dazu benützt, in seinen Reben mitzuhelfen oder die Kleinkinder zu hüten !

" In den Winzerdörfern waren die Einwohner Rebleute oder Handwerker, oder beides. Jeder hatte wenigstens einige Reben, ein Feldstück, eine Wiese und, als Vieh, zwei, drei Geissen, selten eine Kuh. Mit den Gelegenheitsarbeiten in den grösseren Betrieben (11 Stunden pro Tag, Tageslohn 2,50 Mark), dem Verkauf von der Wein-ernte (in guten Jahren) einem grossen Haufen Kartoffeln im Keller und der Ziegenmilch, war der Lebensunterhalt ungefähr gesichert und man war zufrieden. Die Handwerker (Küfer, Wagner, Schreiner, Schmiede, usw.) verfügten - in den sogenannten "guten" Jahren - über ein etwas besseres Einkommen. Die Leute hatten die Gewohnheit, ihre Rechnungen nach dem Weinverkauf zu bezahlen. Wenn es nichts zu verkaufen gab, musste der Handwerker eben Geduld haben. Böse Zungen behaupten, dass gewisse Schulden vollständig in Vergessenheit geraten sind... "

Wie man reiste ? Zu Fuss, natürlich. Schlettstadt, hin und zurück, Rappschwihr, Leberau - kein Problem. Bei Tagesgrauen walzte man los und war im Laufe des Morgens schon wieder zurück, oder erst am Nachmittag, oder gar in der Nacht, je nachdem man auf gute Bekannte gefallen war ! Der Vater von M. Birg kaufte seinem Sohn, um nach Ribeaupville fahren zu können, ein "Occasion"-Fahrrad für 30 Mark. Es soll aber ein ganz miserabler "Schlitten" gewesen sein ! zum Glück war der junge Emile vom Fach und konnte den alten Brenna- bor in Schuss halten. Ein neues Velo kostete 100 Mark und wer sich eines leisten konnte galt als reich, auch wenn es auf Abzahlung ge- kauft war, wie dies schon zum Anfang des Jahrhunderts gemacht wurde.

In punkto "Fahrzeuge" erinnert sich M. Birg gut an das erste Auto (man sagte "Dampfkutsche" dazu), das gegen 1905 in St. Hippolyte erschien. Es gehörte einem Epicier aus Bergheim, der Waren nach hier lieferte. Das Vehikel hatte vier Plätze, zwei vorn, zwei hinten. Das Steuerrad stand senkrecht in der Mitte und der Fahrer musste zwischen den beiden vorderen Reisenden durchschauen, die übrigens den Rücken nach vorn drehten. Mit dem Fahrrad kam man diesem Auto gut nach, wenn es ratternd und feuerspeiid der damals recht holprigen Route du Vin entlangfuhr. Einmal wollte der betref- fende Automobilist am Herrengärten anhalten; die Maschine jedoch wollte nicht; um seinen Willen durchzusetzen, musste der Herr mit ihr zwischen den Bäumen herumfahren, bis der Sprit ausgegangen war..

Vieles wüsste Monsieur Birg noch zu erzählen, Gutes und weniger Gutes, auch Bitteres. Von allem scheint sich der Erzähler nur an die besten Seiten zu erinnern. Ja! trotz allem war man früher mit seinem Los zufrieden. Nach mühevollen Tagen fand man sich am Abend unter Nachbarn wieder, im Sommer auf den Bänken vor den Häusern, im Winter unter der Petroleumlampe, den Erzählungen der Alten lauschend, singend, lachend, in diesem freundschaftlichen Zu- sammensein die Kraft findend für die Arbeit des folgenden Tages.

PROBLEMES DE JADIS AU CONSEIL MUNICIPAL

Les registres du Conseil Municipal fournissent une quantité considérable de renseignements sur l'Histoire de la Commune, ses problèmes de toujours, ses luttes de toutes sortes, même ses manifestations de joie. Qu'on ne s'imagine pas que les difficultés dont la Municipalité doit triompher aujourd'hui n'existaient pas il y a 100 ou 200 ans! Le Budget, la forêt, les routes et les chemins, les bâtiments communaux ou privés, parfois la misère des habitants, l'arrivée de troupes à loger dans les maisons déjà surpeuplées, autant de soucis auxquels le Maire et ses conseillers ont dû trouver des solutions. Nous relaterons dans le Bulletin Communal certains de ces problèmes et la façon dont ils ont été résolus.

Le registre des délibérations de 1815 est le plus ancien qui soit déposé à la Mairie. Après la Révolution de 1789, la République, l'Empire de Napoléon Ier, en 1815 la France avait de nouveau un roi. Donc, ne nous étonnons pas de la tournure de certaines formules utilisées dans les Procès-verbaux et que les greffiers maniaient avec beaucoup d'élégance...

Une des premières décisions de 1815, celle du 28 janvier, concerne le passage à travers St. Hippolyte des transports de charbon du Kochersberg et les dégâts causés par les véhicules aux pavés des rues. Pour la bonne compréhension du début, précisons que l'Ordonnance royale dont il est question indiquait probablement aux Communes divers moyens d'augmenter leurs ressources.

Voici quelques extraits du Procès-verbal :

"Aujourd'hui le 28 janvier 1815, à St. Hippolyte, canton de Ribeauville, arrondissement de Colmar, département du Haut-Rhin, le Conseil Municipal est réuni en vertu d'autorisation à la salle ordinaire de ses séances sous la présidence du Maire qui a dit :

Les bontés de Sa Majesté viennent au secours des Communes et des Particuliers. Il est donc de notre devoir de suivre un si grand exemple et d'implorer les mêmes bontés pour notre Commune sur un sujet important.

Une Ordonnance... nous offre, à raison des matières combustibles, le moyen d'arriver à l'entretien du Pavé de cette Ville étonnamment dégradé quoiqu'il ne date que de quatre années.

Ce bienfait qui a pour objet un supplément de revenus publics sous la dénomination d'OCTROI donne la facilité et l'espoir de pourvoir à cette nécessité d'autant plus que nos revenus sont pour ainsi dire insuffisants.... En l'ancien régime toutes les voitures à quatre roues et charrettes de houille qui passaient en cette Ville étaient assujettis à un droit qualifié de pontenage... Le roulage des voitures portant de cette matière qui, de sa nature, est extraordinairement lourde et qui passe si fréquemment ici, abîme et détruit le pavé à ce point qu'il exige chaque année une réparation qui occasionne de fortes dépenses....

(Suit la proposition du Maire de "frapper ces voitures et charrettes de l'impôt").

"Tout/ru, considéré et ouï le Maire en son rapport
Le Conseil, après avoir pris connaissance de l'Ordonnance
précitée et bien pénétré de la matière propose ... à l'unani-
mité qu'à la diligence du Maire de cette Ville expédition de
présente sera incessamment transmise à Monsieur le Comte De
La Salle, Chevalier de l'Ordre Royal et Militaire de St.Louis,
Sous-Préfet de l'arrondissement de Colmar. Ce magistrat, très
humblement supplié d'appuyer de son avis cette importante
délibération tendant à l'établissement, au profit de cette
Ville, d'un droit sous le titre d'OCTROI pour chaque voiture
et charrette qui s'introduiront et passeront, lequel sera
fixé à DEUX CENTIMES par quintal, dont la totalité à justifier
par la représentation des lettres de voiture que que délivre
à tous les conducteurs de combustibles le Maître Minier
à qui est confiée la surveillance de l'exploitation de la
même matière.... pour que le produit de ce droit puisse sub-
venir aux réparations successives et à l'entretien si indis-
pensable et nécessaire du pavé. La Perception duquel sera
faite en un bureau... à l'entrée de cette Ville près de la
Porte dite d'en-haut.... "

Si les "voitures à quatre roues et charrettes " détério-
raient le pavé à tel point qu'il devait être remis en état chaque
année et si les deux centimes d'octroi par quintal de houille rap-
portaient suffisamment pour couvrir les dépenses, il faut admettre
qu'en 1815 déjà la circulation à travers St.Hippolyte était bien
dense....

A.N.

AUS ALTEN GEMEINDERATSREGISTERN
=====

Kohlentransport aus dem Kochersberg anno 1815

Auch vor 100 und 200 Jahren hatte die Gemeinde Schwierig-
keiten zu bewältigen, welche den Problemen, die sich heute stellen,
fast genau geglichen haben. Eines besonders zieht durch die ganze
Geschichte des Ortes : um zu bestehen brauchte man Geld und das
grosse Fragezeichen war immer : Woher nehmen ?

1815, als die erste Republik und das Kaiserreich Napoleons
schon wieder durch das Königstum ersetzt waren, berief der Maire von
St.Hippolyte am 28. Januar den Rat in das Gemeindehaus und teilte
folgendes mit:

" In seiner Güte hat der König beschlossen, den Gemeinden un den einzelnen Bürger zuhulfe zu kommen und gibt in einem kürzlich erschienenen Erlass die Mittel an, wie diese Hilfe erhalten werden kann. Es ist unsere Pflicht, von diesem edlen Angebot Gebrauch zu machen und auch für unsere Ortschaft die Gnaden zu erbitten!

Nun hat St.Hippolyte ernst darunter zu leiden, dass die vielen Kohlenwagen =und Karren, die vom Kochersberg in die Ebene ziehen, dem Pflaster in der Ortschaft arg zusetzen. Früher (vor der Revolution) hatte die Gesetzgebung ein sogenanntes "Brückengeld" vorgesehen, das die Fuhrleute, welche die Stadt durchzogen, entrichten mussten. Der königliche Erlass sieht vor, dass eine Durchfahrtssteuer erhoben werden darf, deren Ertrag für den Unterhalt des Strassenpflasters verwendet würde. "

Darauf der Rat :

Erachtend, dass die zahlreichen Fuhrwerke, welche die schon an sich ausserordentlich schweren Kohlen befördern, das Pflaster derart beschädigen und zerstören, dass jedes Jahr recht teure Wiederinstandsetzungen vorgenommen werden müssen beschliesst der Gemeinderat einstimmig, den "Herrn Grafen De La Salle, Ritter des königlichen und militärischen Ordens von St.Louis, Sous-Préfet des Kreises Colmar" untertänigst zu bitten, folgenden Beschluss gutzuheissen : Es wird zugunsten der Stadt St.Hippolyte eine Durchfahrtssteuer eingeführt von ZWEI CENTIMES pro Zentner Kohle, welche zu entrichten ist für "jeden Wagen und Karren, der ein- und durchfährt." Die Steuer wird berechnet auf Grund des vom Bergwerkmeister ausgestellten Frachtbriefs. Sie wird in einem Büro am Obertor eingezogen und soll für den so notwendigen Unterhalt des Strassenpflasters verwendet werden.

Bemerkung der Redaktion : Wenn die " Wagen mit vier Rädern und die Karren" das Pflaster derart beschädigten, dass es jedes Jahr repariert werden musste und die Steuer von zwei Centimes pro Zentner soviel Geld einbrachte, dass die Ausgaben gedeckt waren, muss bereits 1815 ein recht starker Verkehr durch St.Hippolyte geherrscht haben! Am Tag wenigstens, da ja in der Nacht die Tore geschlossen waren.

A.N.

SAINT-HIPPOLYTE ET SON EVOLUTION

=====

Il pourrait sembler paradoxal, voire abhérant, de déclarer que Saint-Hippolyte n'est pas une commune viticole. Sa situation en plein vignoble, ses nombreux caveaux de dégustation, ses exploitations agricoles, sembleraient démentir de façon évidente une déclaration aussi surprenante. Et pourtant, une commune viticole devrait être une commune dont les habitants sont en majorité viticulteurs, les autres exerçant des professions annexes, voire secondaires. Et en cela, les chiffres nous surprennent, car, s'il y a 25 ans, la majorité des personnes actives déclaraient travailler dans l'agriculture, donc dans la viticulture, il n'en est plus de même de nos jours. Pour ne pas nous perdre dans un océan de chiffres, nous ne retiendrons que les plus significatifs:

Hommes	1954	:	1962	:	1968	:	1975
Agriculteurs et Salariés agricoles	160	:	121	:	93	:	59
Ouvriers	81	:	105	:	132	:	160

(les autres catégories socio-professionnelles étant laissées de côté)

Il semblerait, au regard de ce tableau, que la population agricole baisse au détriment de la population ouvrière.

Les ouvriers, cela va de soi, ne sont pas tous dans la possibilité de travailler sur place et sont obligés de se rendre à l'extérieur. Ainsi St.Hippolyte offre 295 emplois, dont 245 sont occupés par des personnes résidant et travaillant à St.Hippolyte, et 50 par des personnes venant de l'extérieur. Parmi les 465 personnes actives de St.Hippolyte, 220 sont donc obligés de quitter, la migration se faisant dans différentes directions et à des proportions variables.

Nombre approximatif de gens sortant vers:

- Sélestat:	75
- Colmar:	55
- Ste. Marie-aux-Mines:	20
- Bergheim:	15
- Jepsheim:	15

les autres personnes se rendant dans d'autres villages alentours (chiffres du recensement de 1975).

L'intérêt de Saint-Hippolyte, comme de tout autre village, est donc de retenir, d'accueillir ces gens en leur offrant logement et possibilité de travail sur place, évitant ainsi de les voir partir, ce qui entraîne inévitablement le dépeuplement des communes rurales. Cela, la municipalité le sait bien et poursuit une politique qui, dans ce sens, vise à stabiliser, voire agrandir, son patrimoine humain.

Ainsi, il est prévu, sur une superficie de 5 à 6 hectares, une zone artisanale sur laquelle, d'ores et déjà, se construit un atelier mécanique capable d'employer une douzaine de personnes. Une imprimerie est en transaction pour pouvoir s'y implanter, tandis que la société Etanchest (étanchéité des toitures) est déjà propriétaire d'un terrain en vue de sa prochaine installation.

Il ne suffit pas de créer des emplois dans le village, encore faut-il y retenir les employés. Aussi, une extension du lotissement est prévue d'une douzaine de maisons environ. En plus de cela, bien d'autres projets seront mis à exécution, visant pour la plupart à rendre la commune toujours plus gaie, plus agréable, plus attrayante, forçant par ce biais le touriste à s'y arrêter, car, et ne l'oublions pas, St.Hippolyte est surtout, et avant tout, une bourgade à vocation touristique.

Ainsi sont prévus:

- la réfection de la rue St.Fulrade, avec pose de trottoirs et de revêtement de sol;
- les travaux de pavage de la place dite "Platzel" et de la ruelle de la montée;
- l'aménagement du parvis de l'église en un bel escalier, avec possibilité d'accès pour les pompes funèbres;
- et, car il n'y a pas de touriste sans voiture, une station-service, qui sera en fonction au mois d'août;
- enfin, les sociétés, élément vital de la communauté, ne sont pas oubliées; les combles de la salle des fêtes seront aménagés en local de réunion;
- quant aux abattoirs, ils seront transformés en une moderne et efficace caserne de sapeur-pompier.

Des projets qui se réaliseront, faisant place à d'autres, tous permettant à St.Hippolyte de s'intégrer en douceur dans l'évolution des temps modernes et de se maintenir ainsi au rang des villages qui prospèrent et se développent, et non à celui des communes qui régressent et se meurent.

E. Sch.

LE SPORT A L'ECOLE

L'Ecole de St.Hippolyte s'est distinguée cette année, dans la circonscription de Colmar et son nom figurera désormais au tableau d'honneur de l'U.S.E.P. et ceci grâce à la persévérance des élèves des C.M.1 et C.M.2. En effet, une équipe de garçons de cette classe a obtenu la première place lors de la finale de circonscription de la course de régularité, le jeudi 29 mars 1979 à Widensolen. Une autre équipe de garçons s'est classée 8^o (sur 73 équipes qui ont couru dans cette catégorie, c'est un bon résultat). N'oublions pas une équipe de filles du C.M.1 qui est aussi allée en finale et qui s'est placée en 25^e position (sur 63 équipes engagées dans cette catégorie). Bravo donc à nos petits champions qui sont fiers du beau fanion ornant leur classe et qui leur a été remis à la suite de ce succès!

Mais qu'est-ce que la course de régularité ?

Il s'agit, pour chaque équipe de 4, de parcourir 2 fois le même circuit, en essayant de réaliser le même temps, à la seconde près, pour chaque boucle. La différence chronométrée entre les deux boucles est comptée comme autant de points de pénalités. Exemples de distances à parcourir:

- garçons de 11 - 12 ans : 2 boucles de 600 m.

- filles de 11 - 12 ans : 2 boucles de 500 m.

Mais cette course n'est que l'aboutissement du travail d'endurance.

Certains d'entre vous se sont certainement déjà demandé pourquoi les enfants, à chaque séance d'éducation physique, tournaient, en courant par groupes, dans le jardin public. Ils s'entraînaient à la course d'endurance. Ce n'est pas une compétition, il ne s'agit pas d'arriver le premier ou de faire plus de tours que son camarade. Il faut courir, à son allure propre, le plus longtemps possible, sans fatigue: il faut "durer". Ainsi, en fin de C.M.2, pour satisfaire au test d'endurance, les enfants doivent courir pendant 13 minutes, en parcourant au moins 1.750 m. et, 3^e condition, leur coeur ne doit pas, à l'arrivée battre à plus de 140 pulsations minute. Nous touchons là le point essentiel de tout ce travail : le rythme cardiaque.

Disons de façon simplifiée que, pour travailler, nos muscles ont besoin d'oxygène. Si cet oxygène qui est apporté par le sang est suffisant, les muscles travaillent sans fatigue. Mais, par exemple, pour une course à vitesse maximum, sur une distance maximum, les besoins en oxygène sont si grands que, malgré l'accélération importante du rythme cardiaque, ils ne sont pas satisfaits, d'où fatigue. D'autre part, le coeur bat si vite qu'il se remplit incomplètement de sang et la répétition de ce type d'effort appelé "effort de résistance" tend à développer le muscle du coeur mais non pas le volume de sa cavité.

Par contre, pour une course à vitesse adaptée, visant un maximum de durée et que l'on appelle "effort d'endurance" la cavité cardiaque, puisque le coeur bat plus lentement, a le temps de se remplir complètement et la répétition de ce type d'effort tend à augmenter le volume de la cavité cardiaque.

En résumé, nous pouvons dire:

effort de résistance - développement de la
paroi du coeur

effort d'endurance - développement de la
cavité du coeur.

Or, la plupart des activités spontanées de l'enfant entre 8 et 12 ans sollicitent plus particulièrement le facteur résistance. Il faut donc, pour éviter un déséquilibre, pratiquer systématiquement un travail d'endurance car:
effort d'endurance + effort de résistance = coeur équilibré (grande cavité et paroi épaisse).

Il faut le faire à cet âge, le muscle cardiaque étant encore très malléable.

Il me semble que ce sujet est assez important pour que nous nous y soyons attardés un peu. Vous qui avez eu assez de persévérance pour me suivre jusqu'au bout, veuillez m'en excuser.

Et puis, il fallait voir comme tous les enfants de la classe étaient heureux de courir à Ribeauvillé pour l'épreuve de sélection, ensuite bien plus encore les 4 équipes finalistes à Widensolen. Ils en avaient le coeur "gros comme ça" au propre et au figuré.

J-Cl. M.

LE COURRIER ECOLOGIQUE

- L A F O R E T -

PROTECTION SPECIALE DE L'ENVIRONNEMENT

Il s'agit de l'agrément et de la santé des personnes, tant celles qui résident dans la Région, que celles, nombreuses qui viennent y séjourner chaque année.

La forêt agit sur le climat, les conditions hygiéniques et le décor lui-même, facteur d'euphorie. Ces actions sont de deux sortes: les unes qui ne concernent que les grandes masses boisées, et d'autres (en particulier les micro-climats) qui sont, au contraire, ponctuelles.

a) - Action climatique et sanitaire.

La forêt atténue les extrêmes de température et d'humidité de l'air; spécialement certaines forêts. Cette action particulièrement utile dans un pays où les chaleurs sèches de l'été sont intenses.

Elle diminue le nombre de jours de gelée.

Souvent, les forêts feuillues augmentent légèrement l'humidité relative.

Sous forêt le champ électrique est nul, d'où une impression de bien-être, et, qui plus est, pour certains tempéraments, une action sédative ayant une réelle valeur thérapeutique.

La forêt agit comme un grand tamis, elle fixe sur les feuilles les poussières, les goudrons et leur cortège de bactéries et champignons nocifs. Tous ces éléments sont entraînés au sol par les pluies ou la chute des feuilles, mais ce qui est certain c'est qu'il sont soustraits au courant qui les amène habituellement dans nos poumons.

Toujours au point de vue hygiénique, il faut dire deux mots de l'action amortissante sur les bruits, le fléau de notre époque. Une bande boisée de 50 à 100 mètres d'épaisseur réduit le nombre de décibels à un taux acceptable pour le système nerveux.

La forêt peut jouer un rôle modeste, mais non négligeable, en ce qui concerne la pollution atmosphérique par la radioactivité due aux explosions nucléaires...

b) - Action décorative et psychique.

Vue de l'extérieur, les bandes de forêts, en particulier celles situées sur le penchant des montagnes, constituent un décor agréable aux yeux.

Considérée de l'intérieur, c'est toute la beauté des sousbois qui s'offre à la joie du promeneur forestier.

Ce n'est pas seulement des satisfactions d'esthètes que l'on recueille en forêt, mais on peut parler d'une véritable action psychique apaisante et tonifiante due aux fûts, aux branches et aux feuilles.

Le chêne donne une impression de vigueur, de robustesse et d'énergie.

Le chêne vert en hiver est l'occasion de réflexions sur la force de la vie, et le chêne pubescent, dont les feuilles gardent les teintes jaunes de l'automne, ont une beauté faite de sobriété et de gravité.

Le hêtre, par son tronc gris cendré et lisse; par son feuillage toujours brillant, a quelque chose de plaisant et de joyeux; ses feuilles, lorsqu'elles sont traversées par les rayons du soleil, sont étincelantes.

Le bouleau a une écorce qui plaît par la pureté de son blanc; ses fines ramifications, son feuillage frémissant rendent la vie agréable à son voisinage.

Les sapins se pressent en bataillon comme de bons travailleurs de la forêt. On sent qu'une vie puissante les traverse; ils sont significatifs d'espérance.

Le pin sylvestre, par la teinte rouge de son fût, évoque la chaleur de la vie, son feuillage est souvent pommelé. Ici, il est représenté par des races qui sont jugées médiocres par des forestiers nordistes, puisqu'elles ne produisent pas assez de bois, l'arbre étant rabougri et tordu, mais certaines personnes aiment beaucoup cette espèce d'arbre "japonais".

Le pin d'Alep est toute grâce, légèreté, douceur aimable.

Le tremble est un ornement de la montagne, par son écorce vert gris pastel et ses feuilles agitées par le vent.

Les érables, par leur teinte jaune et rouge à l'automne, sont un élément de gaieté.

MODALITE DE CETTE PROTECTION

Cette fonction de protection de l'environnement que peut remplir la forêt, peut se concrétiser en gros de deux façons différentes: d'une part, pour le tourisme sous toutes ses formes, d'autre part pour une résidence temporaire ou permanente: séjour en forêt.

A notre époque d'ailleurs, les formules de caravanning, maisons mobiles etc...sont intermédiaires, un Parc forestier péri-urbain qui autorise des séjours prolongés, est une forme qui se situe entre le tourisme et le séjour.

Dr. R. J.

LA SITUATION VITICOLE DE ST.HIPPOLYTE

L'une des plus anciennes activités des habitants de St.Hippolyte, la viticulture, représente l'âme de notre cité. Nous trouvons fréquemment son nom gravé dans les ouvrages d'histoire viticole d'Alsace et surtout pour la célébrité de son rouge.

"Wohl spendet man dem feinen, milden Rotwein von Marlenheim und St.Pilt erst im 16. Jahrhundert Lob, aber sein Ruf ist sicher älter als die geschichtlichen Ueberlieferung" M. Barth.

St.Hippolyte, centre de gravité de notre vignoble n'en est pas moins l'un des fleurons et de taille puisqu'il représente avec ses 258 hectares de vignes plantées (AOC) le 10ème rang sur 122 communes viticoles. Le vignoble local suit une lente évolution parallèlement à la restructuration de l'ensemble du vignoble, tendant vers un ennoblissement de ses cépages bien que les cépages du bas de gamme représentent encore 56% (Sylvaner, Chasselas, Pinot blanc et autres) du total contre 44% aux cépages nobles (Gewurztraminer, Riesling, Pinot Noir, Muscat). Au niveau régional les proportions diffèrent légèrement: 51% pour les premiers contre 49% aux autres. Ces chiffres sont nettement améliorés quant à la moyenne de la sous-région de Ribeauvillé: 44,5% seulement de cépages courants. (Chiffres CIVA de 1975)

L'ensemble des déclarants de récolte atteint 220,81 ha. en 1978 le reste appartenant à des vigneronns d'autres communes. Cela amène le niveau de production annuelle au chiffre de 12.000 à 18.000 hl. pour St.Hippolyte.

Le nombre de viticulteurs a baissé continuellement et semble se stabiliser en ce moment. En 1955 St.Hippolyte comptait 250 viticulteurs pour une surface de 191 ha. En 1968 ces chiffres étaient respectivement de 197 viticulteurs pour 186 ha., en 1973, 162 viticulteurs pour 204 ha. et actuellement, 166 viticulteurs pour les 220 ha.

Il est certain qu'avec l'adoption de techniques nouvelles telles le désherbage, le tracteur vigneron, les nouveaux modes de conduite de la vigne, les traitements phytosanitaires systémiques, le rognage mécanique etc.. le viticulteur a la possibilité de soigner une plus grande surface de vignes d'autant plus qu'il a presque totalement abandonné la polyculture. (0,76 ha par déclarant de récolte en 1955, 1,33 ha par déclarant en 1978 et cela au niveau local. La moyenne pour l'Alsace est de 0,95 ha/déclarant.) et vice-versa aux parcelles structurées et plus grandes s'adaptent les techniques nouvelles et la mécanisation.

Au point de vue structures de ventes, l'évolution n'est pas moins significative en faveur des récoltants manipulants au nombre de 22 actuellement contre 4 en 1959. Leur nombre s'accroît lors de chaque crise viticole où le vin trouvait moins de preneurs et à des prix inférieurs aux coûts de production. Le tourisme se développant en général et surtout dans notre cité, ces initiatives individuelles ont pu se réaliser pleinement et plus facilement que dans d'autres villages viticoles.

Parallèlement à ces bouleversements dans le monde viticole, phénomène non seulement local mais national, la tradition et le folklore du vin ont su se développer et participent au cachet de notre cité.

La mécanisation et la rationalisation n'ont pas tué l'âme et le savoir faire du vigneron d'ailleurs le Professeur Trémolières, illustre oenologue se plaisait à dire en parlant du vin: " C'est le dernier produit artisanal de l'agriculture française."

J-M. K.

ENTRAINEMENT SPORTIF DES SAPEURS-POMPIERS

Tout village vivant et animé se doit de posséder beaucoup de sociétés, celles-ci permettant de mesurer en quelque sorte le degré d'animation communale.

C'est le cas pour Saint-Hippolyte avec ses groupes musicaux, ses majorettes, son Club Vosgien, sa société de pêche et de pisciculture, etc.... Parmi elles, le Corps des sapeurs-pompiers constitue une société vitale pour la population et demande de la part de ses membres une participation totale qui prend d'autant plus de valeur qu'elle est bénévolé.

Sait-on bien ce qu'est le devoir du sapeur-pompier ? Outre les fréquents exercices, il y a de nombreuses interventions de toutes sortes: incendie, accidents de la circulation, pompage des caves inondées, qui, pour certaines peuvent amener le sapeur à risquer sa propre vie. Quelque soit l'heure du jour ou de la nuit, à l'appel de la sirène, il se précipite, quittant activité ou sommeil pour se porter au secours des sinistrés. Il va de soi que, en dehors du courage et du dévouement demandés à ces hommes, il est nécessaire qu'ils soient en une excellente condition physique.

Le seul remède pour atteindre ce but est le sport, et c'est pourquoi le Corps des Sapeurs Pompiers participe à beaucoup de manifestations sportives, dont vous pouvez apprécier ici, et le nombre et les performances réussies.

10 et 11.06.78 - TOURNOI DE FOOTBALL à 6

Pompiers 2 5ème
Pompiers 1 11 "

08.07.78 - MATCH DE FOOTBALL contre GUEMAR

St.Hippolyte - Guémar
3 - 5

24.02.79 - CROSS à LAPOUTROIE

Séniors : THIRION Jean-Marie 2°
 HUMBRECHT Marcel 6°
 HUMBRECHT Bernard 29°
 JAEGER Patrick 40°
 KLEIN Jean-Pierre 42°

Par équipe : 3ème

01.04.79 - CROSS à KOGENHEIM

THIRION Jean-Marie 2°
HUMBRECHT Marcel 6°
MEYER Hubert 10°
HUMBRECHT Bernard
JAEGER Patrick
KLEIN Jean-Pierre
KNIEBIHLI André

Par équipe : 1er et remporte le challenge pour la 2° fois

22.04.79 - CROSS à ST.HIPPOLYTE avec 9e R.G.NEUF-BRISACH

Vétérants: KIENZEL Gérard 7°
 MULLER Louis 9°

Séniors : THIRION Jean-Marie 1°
 HUMBRECHT Marcel 9°
 MEYER Hubert 18°
 HUMBRECHT Bernard 25°
 JAEGER Patrick 32°
 KNIEBIHLI André 56°
 JAEGER Alain 63°
 KLEIN Jean-Pierre 64°
 WEISS Richard 97°

Par équipe : 2ème

20.02.77 - CROSS à LIEPVRE

Juniors	:	HUMBRECHT Bernard	6°
Séniors	:	HUMBRECHT Marcel	6°
		JAEGER Patrick	9°
		KLEIN Jean-Pierre	28°
		THIRION Guy	55°

Par équipe : 2ème

03.04.77 - CROSS à KOGENHEIM

THIRION Jean-Marie	3°
HUMBRECHT Marcel	5°
JAEGER Patrick	11°
KLEIN Jean-Pierre	18°

Par équipe : 1er - remporte le challenge

24.04.77 - PARCOURS SPORTIF

KLEIN Jean-Pierre	13°
HUMBRECHT Marcel	21°
WEISS Richard	32°
METZGER Pierre	42°
JAEGER Patrick	79°

Par équipe : 5ème

Parcours du nombre 1977 = 2ème

26.02.78 - CROSS à KATZENTHAL

Cadet	:	JAEGER Alain	3°
Séniors	:	HUMBRECHT Marcel	5°
		ZANNIER Louis	6°
		JAEGER Patrick	11°
		HUMBRECHT Bernard	15°
		KLEIN Jean-Pierre	25°

Par équipe : 1er - remporte le challenge

16.04.78 - CROSS à KOGENHEIM

Par équipe - 3ème

23.04.78 - PARCOURS SPORTIF à MITTELWIHR

KLEIN Jean-Pierre	13°
HUMBRECHT Marcel	60°

Parcours du nombre 1978 - par équipe 2ème

22.04. - CROSS à ST. HIPPOLYTE :
1979

.. Séniors ;

Classement par équipe

	<u>Challenge</u>
1) 9° Régiment du Génie de Neuf-Brisach(1)	34 pts.
2) St.Hippolyte	53 "
3) Bergheim	66 "
4) Kogenheim	110 "
5) 9° Régiment du Génie Neuf-Brisach (7)	124 "
6) " " " " (2)	130 "
7) " " " " (3)	154 "
8) " " " " (5)	175 "
9) " " " " (8)	182 "
10) " " " " (4)	222 "
11) " " " " (6)	311 "

-O-O-O-O-

Conclusion:

Saint-Hippolyte a la chance de posséder une équipe solide et efficace, bien conduite par son chef de Corps M. Gérard KIENZEL, et sur laquelle on peut compter en cas d'accident.

G.K.

INFORMATIONS PRATIQUES

BIBLIOBUS - PRET DIRECT

Le 4ème vendredi de chaque mois, de 11 h.00 à midi, place de la Mairie, vous pourrez emprunter gratuitement les livres que vous choisirez; pour cela il suffira de vous inscrire comme lecteur pour une cotisation annuelle de 5 Fr qui vous fera membre de la Société des Amis de la Bibliothèque Centrale de Prêt. Pour les personnes âgées de plus de 65 ans, il n'y a pas de cotisation à payer.

DIVIGATION DES CHIENS

A plusieurs reprises, les instructions préfectorales prescrivant les mesures à prendre pour enrayer la propagation de la rage ont été rappelées au public. Nous prions une fois de plus les administrés de bien vouloir, dans leur intérêt propre et dans celui de tous, soit d'enfermer soit d'attacher leurs bêtes CHIENS, CHATS, etc.. et de ne pas les laisser courir en liberté sur la voie publique.

CHANGEMENT D'HORAIRE DES ECOLES COMMUNALES

Il est rappelé aux parents des élèves de l'école élémentaire et de l'école maternelle qu'à partir de la rentrée 1979, l'horaire suivant sera appliqué:

	de	8 h.00	à	11 h. 30
	de	13 h.30	à	16 h. 00
<u>Samedi</u>	de	8 h.00	à	11 h. 00

PERSONNES AGEES - TELEPHONE

Il est porté à l'attention des personnes âgées de plus de 65 ans vivant seules, qu'elles peuvent bénéficier - sous certaines conditions de ressources - de l'exonération des frais forfaitaires d'accès au réseau téléphonique ainsi que de la priorité d'installation du téléphone. Adressez-vous au guichet de la poste où vous seront remis les notices de renseignements correspondantes et le service vous mettra en relation avec l'Agence Commerciale des Télécommunications à Colmar (tél. 41.18.33).

PRAKTISCHE MITTEILUNGEN

BIBLIOBUS - DIREKTER BUCHERVERLEIH

Jeden 4. Freitag im Monat, von 11 bis 12 Uhr morgens, ist Euch auf dem Mairieplatz die Möglichkeit gegeben, kostenlos Bücher zu leihen, die Ihr selbst aussuchen dürft (auch deutsche Bücher). Es genügt, dass Ihr Euch gegen einen jährlichen Beitrag von 5 Fr. als Leser einschreiben lasst und so zum Mitglied der "Société des Amis de la Bibliothèque Centrale de Prêt" werdet. Personen über 65 Jahren sind von diesem Beitrag befreit.

FREIES UMHERLAUFEN DER HUNDE

Die präfektoralen Vorschriften betreffend die Massnahmen zur Hemmung der Tollwutverbreitung wurden mehrmals der Bevölkerung in Erinnerung gebracht. Wir bitten einmal mehr die Einwohner, in ihrem eigenen und in aller Interesse, HUNDE, KATZEN usw., einzusperren oder anzubinden und nicht frei herumlaufen zu lassen.

ÄNDERUNG IN DEN SCHULZEITEN

Die Eltern der Schulkinder werden daran erinnert, dass in St. Hippolyte nach den Ferien in den Elementarklassen und in der Ecole Maternelle folgender Stundenplan in Anwendung kommt :

	von	8 Uhr, 00	bis	11 Uhr, 30	
		von	13 Uhr, 30	bis	16 Uhr, 00
Samstags	von	8 Uhr, 00	bis	11 Uhr, 00	

--:--:--:--:--:--:--:--:--

TELEPHONE FÜR ÄLTERE PERSONEN

Personen über 65 Jahren, die allein wohnen, können unter gewissen Einkommenbedingungen von den Installierungskosten des Telefons befreit und für den Anschluss sogar bevorzugt werden. Wenden Sie sich an das Postbüro! Dort erhalten Sie die nötigen Auskünfte und werden an das Hauptamt für Telefonverbindungen in Colmar gerichtet (Tél. 41 18 33) (Agence Commerciale des Télécommunications à Colmar).